





LE BRS : UNE NOUVELLE FORMULE POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Vous rêvez de devenir Le Bail Réel Solidaire propriétaire dans un (BRS) est fait pour vous ! secteur attractif?



Grâce à ce dispositif innovant, vous pouvez acheter votre logement à un prix plus abordable.

LE BRS, L'ACCÈS SIMPLIFIÉ À LA PROPRIÉTÉ

Le **Bail Réel Solidaire** repose sur un concept simple : vous achetez uniquement le logement.

Le terrain reste la propriété d'un Organisme de Foncier Solidaire (OFS), comme **Noalis**.



Vous achetez le logement (vous êtes propriétaire)



Le terrain reste à la propriété de Noalis (redevance mensuelle à verser)



Vous bénéficiez de - 15 à 30% sur le prix d'achat

COMMENT ÇA MARCHE?





LES AVANTAGES DU BRS



Jusqu'à 30% moins cher qu'un achat classique



TVA réduite à 5,5% sur un logement neuf



Frais de notaire réduits



Possibilité de Prêt à Taux Zéro (PTZ)



Accompagnement à la revente ou à la transmission

COMMENT CA MARCHE?

- Sous conditions de revenus : consultez les plafonds en vigueur
- Pour une résidence principale
- Une solution pour habiter dans des zones dynamiques et attractives, souvent inaccessibles sur le marché privé

FAQ

Puis-je revendre mon logement?

Oui ! À un prix encadré et à un acquéreur respectant les conditions de ressources.

Et si je souhaite transmettre mon bien?

Le logement peut être transmis à vos héritiers s'ils respectent les mêmes conditions.

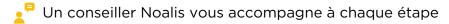
Combien coûte la redevance?

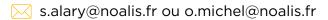
Elle varie selon la surface et l'emplacement du logement. Noalis vous donne une estimation transparente.

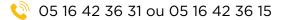
Que se passe-t-il si je déménage?

Vous revendez votre bien avec l'accompagnement de Noalis, à un prix encadré.

POUR PLUS D'INFORMATIONS









Contactez-nous ou consultez notre site, rubrique <u>À VENDRE - Programmes neufs</u>, pour découvrir les logements disponibles.